

Département fédéral de l'économie, de la
formation et de la recherche
Monsieur le Conseiller fédéral
Guy Parmelin

Conférence suisse des directeurs cantonaux de
l'instruction publique
Madame la Présidente
Silvia Steiner

Envoyée par courriel à l'adresse :
vernehmlassungen-BIZ@sbfi.admin.ch

Lausanne, le 30 septembre 2022

Consultation fédérale sur la révision de l'ordonnance sur la reconnaissance des certificats de maturité gymnasiale et de la convention administrative concernant la reconnaissance des certificats de maturité

Monsieur le Conseiller fédéral,
Madame la Présidente,

Nous avons pris connaissance de la consultation fédérale relative à la révision citée en titre. Nous avons examiné le projet et nous vous faisons part de notre appréciation.

Projet de modification

Le présent projet de révision vise à mettre en œuvre l'objectif politique commun de la Confédération et des cantons concernant l'espace suisse de formation qui tend à garantir à long terme un accès sans examen aux hautes écoles universitaires pour les titulaires d'une maturité gymnasiale. Cet objectif passe par l'harmonisation de la formation supérieure à une durée de quatre ans. Partant du principe que cette réforme aura lieu et que sa mise en œuvre, quel que soit le modèle retenu, sera de compétence cantonale, nous ne nous prononcerons que sur les objectifs de fonds.

Appréciation

La Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie (CVCI) entend la volonté de la Confédération d'harmoniser les formations gymnasiales à quatre ans sur l'entier de son territoire. Notre association a pour mission d'assurer la compétitivité du canton par le biais des meilleures conditions-cadres possibles pour le maintien et le développement de son tissu économique. Dans ce contexte, le canton de Vaud dispose d'une large offre en matière de formation tertiaire, ce qui en fait non seulement sa force, mais accroît également son attractivité en comparaison aussi bien intercantonale qu'internationale. Il nous paraît donc essentiel de maintenir cette offre et son accessibilité à tous grâce à des voies d'accès diversifiées. Nous estimons qu'un refus du principe d'harmonisation ferait courir un risque considérable à nos étudiants de voir leurs titres de maturité non reconnus pour entrer dans des écoles supérieures. Cependant, nous aurions privilégié un modèle plus innovant, notamment par un renforcement de l'orientation professionnelle offerte aux gymnasiens.

Le constat que nous relevons depuis plusieurs années est une augmentation du nombre d'élèves s'engageant dans la voie de la maturité, probablement par manque de connaissance des autres opportunités qui s'offrent à eux et, malheureusement, dévalorisant trop souvent la voie de l'apprentissage. Ce que nous regrettons fortement car un choix, par défaut, entraîne très souvent de nombreuses réorientations notamment au moment des examens, soit une année trop tard déjà. Une meilleure orientation professionnelle et valorisation d'autres options de formation permettrait d'éviter tout allongement improductif du cursus et une intégration professionnelle plus rapide et adéquate. Cela étant dit, nous saluons l'intégration de nouvelles disciplines, notamment l'informatique, venant combler des manques de compétences actuellement observées dans l'économie. En effet, des pénuries de main d'œuvre sont largement partagées concernant les métiers de l'informatique.

Conclusion

La Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie soutient les objectifs principaux de l'évolution de la maturité gymnasiale inchangée depuis 1995. Elle voit dans cette révision l'opportunité d'apporter une vision innovante au modèle proposé par la Confédération en y améliorant l'orientation professionnelle et en valorisant ainsi la formation duale.

Tout en vous remerciant de l'attention que vous porterez à notre appréciation, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Conseiller fédéral, Madame la Présidente, nos salutations respectueuses.

Chambre vaudoise du commerce et de l'industrie



Philippe Miauton
Directeur



Romaine Nidegger
Responsable de la politique